

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

Midi libre et Midi Libre Dimanche, journaux habilités à publier les annonces légales par arrêté préfectoral. Conformément à l'arrêté du ministère de la culture et de la communication du 21/12/2017, modifiant l'arrêté du 21/12/2012, relatif aux tarifs annuels et aux modalités des annonces judiciaires et légales, le tarif à la ligne est fixé à : 4,16 € HT par 40 signes ou espaces ou 1,82 € HT le mm².
Contact : Midimédia Tél 04.67.07.69.35 ou 04.30.000.2020 - Fax 04.67.07.69.39 - Courriel : annonces.legales@midilibre.com

Ventes mobilières

Maître Céline DECROIX DARUT
Huissier de Justice - Prises et ventes mobilières
15, rue Ferdinand-Fabre 34600 BEDARIEUX
04.67.55.31.70 Site internet : celinecroixdarut.fr

VENTES MOBILIÈRES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Salle des ventes - 8 ter, rue Saint-Alexandre, 34600 BEDARIEUX
SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2018 à 15 H
Expositions : vendredi de 14 h à 17 h, samedi à 10h
VENTE À GRAISSASSAC : MARDI 18 DÉCEMBRE 2018 à 14 H
Exposition à 10 h

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet de l'Hérault

RAPPEL AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE

à la Déclaration d'Intérêt Général au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement, concernant le programme d'entretien des berges de la Lergue et de ses affluents sur le territoire de la Communauté de Communes Lodoévois et Larzac

Le projet objet de l'enquête consiste en des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin de la Lergue parcourant le territoire de la Communauté de Communes Lodoévois et Larzac. Sont concernées par ce programme d'entretien des berges de la Lergue et de ses affluents les communes de : Soumont, Ormet-et-Vilceun, Saint-Jean-de-Blaquière, Saint-Félix-de-Hérans, Soules, Fozzières, Calès, Péganilles-de-Écazelte, Uclades-du-Bosc, Les-Rives, Saint-Privat, Lodève, Poujols, Les-Plans, Lavalette, Le-Bosc, Saint-Étienne-de-Gourgas, Le-Puech, Launoux, Saint-Pierre-de-la-Fage, Saint-Maurice-de-Navaclès.

Ce projet est soumis à une enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général au titre de l'article L 211-7 du code de l'environnement du lundi 10 décembre 2018 à 9h15 au vendredi 11 janvier 2019 à 16h30, soit pendant 33 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Montpellier, pour conduire cette enquête publique est Monsieur Patrick FERRÉ, chargé d'études en urbanisme, retraité.
La personne responsable auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés est M. Amaud LEBEUZE, Directeur du service Eau-Rivières-Assainissement (Communauté de Communes Lodoévois et Larzac) - Téléphone : 04.11.95.01.65, e-mail : alebeu@cc-lodoevois-larzac.fr

Le dossier d'enquête :
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant notamment l'avis du service Eau Risques Nature de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, seront déposés et consultables :
- en mairie de Lodève, siège de l'enquête, Saint-Étienne-de-Gourgas et Saint-Jean-de-Blaquière aux horaires d'ouverture des bureaux.
À titre indicatif, les horaires d'ouverture au public sont :

Mairies / Horaires
Lodève siège de l'enquête :
lundi, mercredi et jeudi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
mardi et vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Saint-Étienne-de-Gourgas :
lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00
vendredi de 17h00 à 19h00

Saint-Jean-de-Blaquière :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00
- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant :
<https://www.democratie-active.fr/restauration-entretien-herault-lergue-amont-cc-lodoevois-larzac/>

- sur le site internet des services de l'État, au lien suivant : <http://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques2>

- sur un poste informatique mis à disposition du public en Préfecture de l'Hérault (le point numérique situé dans le hall de la Préfecture est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30).

Les observations et propositions du public :
Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée de l'enquête, du lundi 10 décembre 2018 à 8h15 au vendredi 11 janvier 2019 à 16h30 :

- sur les registres d'enquête déposés en mairies de Lodève, siège de l'enquête publique, Saint-Étienne-de-Gourgas et Saint-Jean-de-Blaquière suivant les horaires d'ouverture précités,
- par voie postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre déposé au siège de l'enquête publique après les avoir visés, à l'adresse suivante :

Monsieur Patrick FERRÉ, commissaire enquêteur
-Programme pluriannuel de restauration et d'entretien du fleuve Hérault -
Mairie de Lodève
7 place de l'hôtel de ville
34700 LODEVE

- par voie électronique sur le site internet comportant le registre dématérialisé : <https://www.democratie-active.fr/restauration-entretien-herault-lergue-amont-cc-lodoevois-larzac/>

- auprès du commissaire enquêteur qui recevra, en personne, les observations et propositions du public lors de ses permanences :

Lieu : / Date : / Horaires :
Mairie de Lodève : mardi 11 décembre 2018 de 8h15 à 12h00
Mairie de Saint-Jean-de-Blaquière : mardi 11 décembre 2018 de 14h00 à 18h00
Mairie de Saint-Étienne-de-Gourgas : jeudi 13 décembre 2018 de 9h00 à 12h00
Mairie de Lodève : vendredi 11 janvier 2019 de 13h30 à 16h30

- sur rendez-vous auprès du commissaire enquêteur pour toute personne qui en fera la demande dûment motivée.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique à la Préfecture de l'Hérault (Direction des Relations avec les Collectivités Locales - bureau de l'environnement), dans les mairies de Lodève, Saint-Étienne-de-Gourgas et Saint-Jean-de-Blaquière ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes Lodoévois et Larzac.

Il est également publié sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault (www.herault.gouv.fr), pour une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête et sur le site internet comportant le registre dématérialisé (<https://www.democratie-active.fr/restauration-entretien-herault-lergue-amont-cc-lodoevois-larzac/>).

À l'issue de la procédure, le Préfet pourra prononcer l'Intérêt Général du projet.

15154
Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet de l'Hérault

RAPPEL AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE

à la Déclaration d'Intérêt Général au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement, concernant le programme pluriannuel de restauration et d'entretien du fleuve Hérault et de la Lergue aval sur le territoire de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault

Le projet objet de l'enquête consiste en des travaux de restauration et d'entretien du lit et des berges de l'Hérault et de la Lergue parcourant le territoire de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault. Sont concernées par ce programme pluriannuel de gestion les communes de : Ariane, Argelliers, Bélarig, Campagnan, Gignac, Lagas, Le Pouget, Pouzols, Puchabon, Saint-André-de-Sangonis, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Jean-de-Fos, Saint-Pargoire et Tressan.

Ce projet est soumis à une enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général au titre de l'article L 211-7 du code de l'environnement du lundi 10 décembre 2018 à 9h00 au vendredi 11 janvier 2019 à 17h00, soit pendant 33 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Montpellier, pour conduire cette enquête publique est Monsieur Jean-François DÉMOULIN, ingénieur ETP retraité.
La personne responsable auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés est Mme Isabelle MILLOT, Chef du Service Stratégie Eau/Gemapi (Communauté de Communes Vallée de l'Hérault) - téléphone : 04.67.57.36.26, e-mail : isabelle.milloy@cc-vallee-herault.fr.

Le dossier d'enquête :
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant notamment l'avis du service Eau Risques Nature de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, seront déposés et consultables :
- en mairie de Gignac, siège de l'enquête, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,
- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant :
<https://www.democratie-active.fr/restauration-entretien-herault-lergue-aval-cc-vallee-herault/>

- sur le site internet des services de l'État, au lien suivant : <http://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques2>

- sur un poste informatique mis à disposition du public en Préfecture de l'Hérault (le point numérique situé dans le hall de la Préfecture est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30).

Les observations et propositions du public :
Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée de l'enquête, soit du lundi 10 décembre 2018 à 9h00 au vendredi 11 janvier 2019 à 17h00 :

- sur les registres d'enquête déposés en mairie de Gignac, siège de l'enquête publique, suivant les horaires d'ouverture précités,
- par voie postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre déposé au siège de l'enquête publique après les avoir visés, à l'adresse suivante :

Monsieur Jean-François DÉMOULIN, commissaire enquêteur
-Programme pluriannuel de restauration et d'entretien du fleuve Hérault -
Mairie de Gignac
Place Auguste Ducomot
34150 GIGNAC

- par voie électronique sur le site internet comportant le registre dématérialisé : <https://www.democratie-active.fr/restauration-entretien-herault-lergue-aval-cc-vallee-herault/>

- auprès du commissaire enquêteur qui recevra, en personne, les observations et propositions du public lors de ses permanences en mairie de Gignac : les :
- lundi 10 décembre 2018 de 14h00 à 17h00,
- mercredi 19 décembre 2018 de 9h00 à 12h00,
- vendredi 11 janvier 2019 de 14h00 à 17h00.

- sur rendez-vous auprès du commissaire enquêteur pour toute personne qui en fera la demande dûment motivée.

Toute personne en faisant la demande auprès de la Préfecture de l'Hérault (Direction des Relations avec les Collectivités Locales - Bureau de l'Environnement) pourra obtenir à ses frais communication du dossier.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique à la Préfecture de l'Hérault (Direction des Relations avec les Collectivités Locales - bureau de l'environnement), en mairie de Gignac et au siège de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault.

Il est également publié sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault (www.herault.gouv.fr), pour une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête et sur le site internet comportant le registre dématérialisé (<https://www.democratie-active.fr/restauration-entretien-herault-lergue-aval-cc-vallee-herault/>).

À l'issue de la procédure, le Préfet pourra prononcer l'Intérêt Général du projet.

151059
Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet de l'Hérault

RAPPEL AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE

à la Déclaration d'Intérêt Général au titre de l'article L211-7 du code de l'environnement, concernant le programme pluriannuel de restauration et d'entretien du fleuve Hérault et de la Lergue aval sur le territoire de la Communauté de Communes du Clermontois

Le projet objet de l'enquête consiste en des travaux de restauration et d'entretien du fleuve Hérault et de la Lergue aval sur le territoire de la Communauté de Communes du Clermontois. Sont concernées par ce programme pluriannuel de gestion les communes de : Aspiran, Briançat, Ceyras, Clermont-Hérault, Lacoste, Paulhan, Uclades-Hérault.

Ce projet est soumis à une enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général au titre de l'article L 211-7 du code de l'environnement du lundi 10 décembre 2018 à 9h00 au vendredi 11 janvier 2019 à 17h00, soit pendant 33 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Montpellier, pour conduire cette enquête publique est Madame Florence ROSSIER-MARCHONINI, Architecte DPLG-ingénieur urbaniste.
La personne responsable auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés est M. Julien COLLEMBIEWSKI, Directeur du Service Eau (Communauté de Communes du Clermontois) - Téléphone : 04.67.89.88.53, e-mail : jcollembiewski@cc-clermontois.fr.

Le dossier d'enquête :
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant notamment l'avis du service Eau Risques Nature de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, seront déposés et consultables :
- en mairie de Canet, siège de l'enquête, aux heures d'ouverture au public. À titre indicatif les bureaux sont ouverts au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et de vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,
- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant :
<https://www.democratie-active.fr/restauration-entretien-herault-lergue-aval-cc-clermontois/>

- sur le site internet des services de l'État, au lien suivant : <http://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques2>

- sur un poste informatique mis à disposition du public en Préfecture de l'Hérault (le point numérique situé dans le hall de la Préfecture est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30).

Les observations et propositions du public :
Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée de l'enquête, du lundi 10 décembre 2018 à 9h00 au vendredi 11 janvier 2019 à 17h00 :

- sur les registres d'enquête déposés en mairie de Canet, siège de l'enquête publique suivant les horaires d'ouverture précités,
- par voie postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre déposé au siège de l'enquête publique après les avoir visés, à l'adresse suivante :

Madame Florence ROSSIER-MARCHONINI, commissaire enquêteur
-Programme pluriannuel de restauration et d'entretien du fleuve Hérault et de la Lergue -
Mairie de CANET
Rue de la Poste
34800 CANET

- par voie électronique sur le site internet comportant le registre dématérialisé : <https://www.democratie-active.fr/restauration-entretien-herault-lergue-aval-cc-clermontois/>

- auprès du commissaire enquêteur qui recevra, en personne, les observations et propositions du public lors de ses permanences en mairie de Canet les :
- lundi 10 décembre 2018 de 9h00 à 12h00,
- mercredi 19 décembre 2018 de 9h00 à 12h00,
- vendredi 11 janvier 2019 de 14h00 à 17h00.

- sur rendez-vous auprès du commissaire enquêteur pour toute personne qui en fera la demande dûment motivée.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique à la Préfecture de l'Hérault (Direction des Relations avec les Collectivités Locales - bureau de l'environnement), en mairie de Canet ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes du Clermontois.

Il est également publié sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault (www.herault.gouv.fr), pour une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête et sur le site internet comportant le registre dématérialisé (<https://www.democratie-active.fr/restauration-entretien-herault-lergue-aval-cc-clermontois/>).

À l'issue de la procédure, le Préfet pourra prononcer l'Intérêt Général du projet.

RAPPEL AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Commune de Montpeyroux

sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Communal

Par arrêté du 19 novembre 2018, le Maire de Montpeyroux a organisé l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de plan local d'urbanisme communal. A cet effet, Madame Sokom MARIGOT, cadre de la fonction publique, attachée statisticienne, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par décision du Président du Tribunal Administratif de Montpellier du 11 septembre 2018. L'enquête publique se déroulera à la mairie de Montpeyroux, siège de l'enquête, pendant 33 jours consécutifs, du lundi 10 décembre 2018 à 19h00 au samedi 12 janvier 2019 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique (sur support papier ou sur un poste informatique) ainsi que consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie, soit du lundi au vendredi matin de 9h à 12h, les lundi, mardi et jeudi après-midi de 15h à 18h, le vendredi après-midi de 15h à 17h, ou les adresser à l'adresse électronique suivante : enquete.publique.plu@montpeyroux34.com ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante : Commune de Montpeyroux - Hôtel de ville - 6 rue de la Dyse - 34150 MONTPEYROUX.

Le dossier d'enquête publique comprendra : un rapport de présentation, un projet d'apposition de l'enquête et de désignation des orientations d'aménagement et de programmation, un règlement écrit et graphique, des annexes et un dossier administratif (dont les avis exprimés par les personnes consultées).

L'évaluation environnementale du projet de PLU, qui figure dans le rapport de présentation, et son résumé non technique seront joints au dossier d'enquête publique.

Il est précisé qu'un PLU communal a pour objet de définir les règles d'urbanisme applicables aux travaux, constructions, aménagements, occupations et utilisations du sol notamment, en orientant les zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières, au sein du territoire communal en déterminant pour certains secteurs des orientations d'aménagement et de programmation avec lesquelles les travaux, constructions, aménagements, occupations et utilisations du sol doivent être compatibles et en fixant dans son règlement écrit et les documents graphiques du règlement les règles avec lesquelles les travaux, constructions, aménagements, occupations et utilisations du sol doivent être conformes.

Les observations et propositions formulées sous format électronique seront tenues à disposition du public au siège de l'enquête dans les meilleurs délais. Les observations reçues sur support papier seront publiées sur le site internet dans les meilleurs délais.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera également consultable sur le site internet de la Commune (<http://montpeyroux34.com/>).

La personne responsable du projet, auprès de laquelle les informations peuvent être demandées est Monsieur Olivier CARILLER, Maire de Montpeyroux, Hôtel de ville - 6 rue de la Dyse - 34 150 MONTPEYROUX.

Le commissaire enquêteur accueillera le public, pour recevoir ses observations et propositions écrites ou orales les jours suivants :

- **Lundi 10 décembre 2018 de 15h à 18h,**
- **Lundi 15 décembre 2018, de 9h à 12h,**
- **Vendredi 21 décembre 2018, de 9h à 12h,**
- **Samedi 12 janvier 2019, de 9h à 12h.**

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera mis à disposition du commissaire enquêteur par le Maire, puis clos et signé par le commissaire enquêteur.

Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontre, dans un délai de huit jours, le Maire de la Commune de Montpeyroux et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du PLU dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations.

Le commissaire enquêteur établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête, faisant état des observations et propositions portées pendant la durée de l'enquête ainsi que des réponses éventuelles de la commune et examinera les observations recueillies. Il établira, dans un document séparé, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, défavorables sous réserves ou défavorables au projet.

Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au Maire de Montpeyroux le dossier de l'enquête accompagné du registre et des conclusions motivées de son rapport et ses conclusions motivées. Il transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif de Montpellier et au Préfet de l'Hérault.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront, dès réception, tenus à disposition du public, en mairie de Montpeyroux, aux jours et heures habituelles d'ouverture, ainsi que sur son site internet (<http://montpeyroux34.com/>), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de plan local d'urbanisme communal, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui seront joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal de Montpeyroux à la majorité des suffrages exprimés.

Sur simple envoi de fax ou réception de courrier
PARUTION DANS LES MEILLEURS DÉLAIS

Quel est le moyen le plus simple pour trouver tous les appels d'offre de marchés publics ?

francemarchés.com
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS

Trouvez GRATUITEMENT tous les avis de marchés publics dès leur parution en créant des ALERTES mail sur les zones et les secteurs d'activité qui vous intéressent.

www.francemarchés.com

Avec
Midi Libre L'INDEPENDANT CENTRE PRESSE

Consultation des marchés publics

Entreprises, de nouveaux marchés s'offrent à vous !

Inscrivez-vous à notre service d'alerte gratuit et disposez des avantages offerts par midilibre-legales.com

- consultation des marchés régionaux et nationaux
- téléchargement du règlement des consultations
- téléchargement DCE
- dépôt de candidatures et/ou offre dématérialisée

midilibre-legales.com

Partenaire de : francemarchés.com